



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019  
1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2019  
RIUNIONE DI I 21 È 22 DI FERRAGHJU  
REUNION DES 21 ET 22 FEVRIER

2019/O1/011

Question déposée par M. Petr'Antò TOMASI  
au nom du groupe "Corsica Libera"

**OBJET : Politique énergétique**

Monsieur le Président du conseil exécutif,

Vous avez récemment rencontré le ministre François de Rugy afin d'évoquer l'avenir énergétique de la Corse.

L'abandon du projet de gazoduc devant relier la centrale de Lucciana à celle du Vaziu, faisant suite au courrier transmis par Nicolas Hulot à la fin août 2018, est en mesure de modifier considérablement nos orientations.

Théoriquement, l'arrivée du gaz en Corse est prévue pour 2023. Il semblerait que la solution évoquée par le ministre de construire les caissons de stockage sous-marin nécessite de nouvelles études qui pourraient, à n'en pas douter, rallonger les délais.

Nous sommes aujourd'hui en droit de nous demander, s'il est toujours opportun d'ériger en priorité absolue, un investissement non-amortissable de plusieurs centaines de millions d'euros, de plus en plus incertain, voire inopportun, repoussé dans le temps, qui plus est soumis aux aléas géopolitiques ? Un article des Echos, en date du 18 février, indique par ailleurs que le Brexit pourrait compliquer l'approvisionnement de la France en gaz naturel. Il renforce notre inquiétude quant aux risques de rupture d'alimentation de la Corse. Ces aléas politiques illustrent combien la souveraineté énergétique est stratégique, par-delà même les questions écologiques et économiques.

Répetons ici qu'il appartient à la Corse et à elle seule, de concevoir sa politique énergétique. Cela étant réaffirmé, ne doit-on pas voir dans l'impair du Ministre, l'occasion d'accélérer les échéances de la PPE, en interrogeant les spécialistes afin qu'ils établissent un diagnostic des potentialités et des ressources de la Corse en matière d'ENR.

A l'heure où nous parlons, la feuille de route en ce domaine est fixée par la PPE que nous avons adoptée dans cet hémicycle en octobre 2015, notre groupe compris. Ses objectifs sont :

- La sécurité d'approvisionnement en carburant et la baisse de la consommation d'énergie primaire fossile dans le secteur des transports (205 M d'€) ;
- La sécurité d'approvisionnement en électricité (1,475 Mds d'€) ;
- L'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de consommation d'électricité (960 M d'€) ;
- Le soutien aux énergies renouvelables (472 M d'€).

Pour une autonomie énergétique à l'horizon 2050, la PPE devrait porter la part des ENR à 22% de la consommation de l'énergie finale en 2023 et à 40 % de l'électricité. Les investissements envisagés induisent un surdimensionnement des centrales et un rôle subsidiaire attribué aux ENR.

Depuis lors, il nous semble nécessaire d'interroger notre stratégie au regard des évolutions technologiques, politiques et industrielles survenues depuis cette date. Qu'entendons-nous par indépendance énergétique ? Qu'entendons-nous par transition énergétique ? Comment envisageons-nous notre mix énergétique ?

Dans le même temps, à travers la planète, la transition énergétique s'accélère avec pour corollaire l'abandon anticipé des énergies fossiles et la conversion aux énergies renouvelables.

De nombreuses îles comme El Hierro, Samsø, Tilos, comme des Etats tel que l'Islande, l'île Maurice, le Portugal, parviennent dorénavant à produire plus de 100% de leur énergie via les ENR. Ils assurent ainsi la sécurité de leur approvisionnement, sa durabilité et contribuent à la paix dans le monde tant les guerres liées à l'accès aux énergies fossiles sont encore nombreuses. Cette indépendance énergétique sans recours aux énergies fossiles ou carbonées, leur permet d'être les premiers à s'approcher des objectifs internationaux de réduction des gaz à effet de serre, de rompre tout lien de dépendance avec les anciens monopoles d'Etat ou issus de multinationales. Ce sont des exemples réalistes d'audace politique et de performance technologique.

Portée par les plates-formes Myrte et Paglia Orba, la Corse dispose à ce jour de différentes start-up dans le domaine des ENR. Cette industrie naissante appelle le soutien et l'accompagnement des pouvoirs publics par un « Green new deal » corse, per un paese verde da fà.

Alors que Donald Trump apparaît comme le champion mondial du recours aux énergies fossiles, le Congrès américain a accepté il y a quelques jours d'examiner la proposition démocrate d'Alexandria Ocasio Cortez d'un « Green New Deal ». L'Union Européenne, par la voix du commissaire Michel Barnier, a salué l'initiative, annonçant, en écho, que la première priorité de l'Union était de construire une « Europe verte ».

La Corse, terre de lutttes pour la terre et la défense de l'environnement, terre d'innovations avec sa cohorte de chercheurs et d'entrepreneurs peut-elle devenir un modèle de cette grande transition écologique en rejoignant ou anticipant ces initiatives politiques ?

Dans le contexte actuel, la question d'une accélération de notre stratégie de transition énergétique, fondée sur un investissement massif dans les énergies alternatives (Hydraulique, solaire, éolien, géothermie, stockage, hydrogène...) mérite, de notre point de vue, d'être de nouveau posée.

En Martinique, l'Ademe a présenté la semaine dernière une étude intitulée "Vers une autonomie énergétique dans les zones non interconnectées à l'horizon 2030" ? Le rapport conclut qu'«un mix énergétique 100% ENR est possible en 2030 ».

Monsieur le Président, suite à votre rencontre avec le ministre De Rugy, nous souhaiterions connaître votre point de vue quant à l'avenir énergétique de la Corse. Puisque le lancement d'une nouvelle étude s'avère indispensable dans le cadre du projet gazoduc, ne vous semble-t-il pas judicieux de la coupler avec une étude similaire à celle produite en Martinique afin d'accélérer notre transition vers les ENR ?